

AU FIL DE LA SEMAINE

BETTERAVES Les usines viennent de démarrer dans la région. La maîtrise de la tare-terre et la simplification de la réception de la betterave doivent permettre de gagner en compétitivité agricole.

Sucre : renforcer la compétitivité

Pour Cristal Union, les usines de Champagne ont démarré la campagne le 24 septembre et Tereos à Connantre le 25. La campagne va durer entre 95 et 105 jours. Les prévisions de récolte de 84 t à 16° sont inférieures à la moyenne cinq ans qui est de 90 t. « Si les conditions météo sont bonnes, on peut espérer être au niveau de l'an dernier qui était de 86 t », souligne Éric Lainé. « Le printemps froid et humide a handicapé la croissance dès le départ et on sait que le très bon rendement se fait dans la première partie de croissance de la plante. Il y a une certaine hétérogénéité liée aux orages de cet été », complète le président de la CGB (Confédération générale des betteraviers) et du Syndicat betteravier du nord-est (SBNE). Mais l'enjeu principal de cette campagne sera le gain de productivité. Les deux groupes coopératifs Tereos et Cristal Union vont mettre en place chacun dans deux de leurs usines la forfaitisation du collet betterave. Concrètement, il s'agit de supprimer le décolletage manuel des betteraves au centre de réception et d'appliquer un abattement forfaitaire unique et identique pour chaque coopérateur. Cela devrait se traduire par un meilleur suivi de la qualité de récolte au champ dans l'objectif d'améliorer la recette betteravière. « On va remplacer le décolletage manuel par un forfait collet. Planteurs et fabricants sont d'accord autour de 7 %. Mais nous souhaitons quelque chose de plus ambitieux en modernisant les réceptions », explique Éric Lainé.



Éric Lainé, président de la CGB (Confédération générale des betteraviers) et du Syndicat betteravier du nord-est (SBNE).

Le but est de régler le problème de perte de matière marchande par le lavage des échantillons de betteraves (entre 3 % et 4 %). « Il faut réduire l'écart dans les laveuses. La CGB propose de modifier le dispositif tare terre sur la base d'un taux correspondant à la réalité, grâce à la suppression concomitante des pertes au lavage », complète le président. Il ne s'agit cependant pas de toucher à l'équilibre économique actuel entre les planteurs et les fabricants. « L'objectif de la modernisation des réceptions, c'est de gagner en transparence et de ne plus discuter plus autour du volume de betterave livré par l'agriculteur. Pour nous préparer à la fin des quotas en 2017 », précise M. Lainé.

La sucrerie de Connantre passe au gaz

Le démarrage des sucreries de Tereos s'échelonne du 23 septembre au 1^{er} octobre, fait

savoir le groupe coopératif dans un communiqué. La campagne durera 103 jours en moyenne avec une récolte attendue équivalente à celle de l'an dernier. Sur le plan agricole, Tereos prévoit un rendement moyen de 13 tonnes de sucre par hectare, équivalent à celui de 2012. Cette prévision correspond à un rendement de betteraves de l'ordre de 83 tonnes à 16 par hectare, le développement de la betterave ayant été retardé par les conditions climatiques du printemps. Pour permettre aux betteraves de maximiser leur rendement en sucre et aux associés coopérateurs d'optimiser leur recette par hectare, Tereos a décalé de 10 jours le démarrage de ses usines.

Dans un contexte de marché européen qui sera plus ouvert après la fin des quotas sucre en 2017, Tereos a lancé un vaste programme d'investissements pour renforcer sa compétitivité agricole et industrielle. La compétitivité agricole passe par une amélioration des rendements et de la qualité de la betterave. Sur le plan industriel, l'amélioration de la compétitivité se traduit par la réduction des coûts de production dont le principal levier est la réduction de la consommation d'énergie. Dans ce contexte, Tereos a également décidé de conforter dès 2014 la compétitivité du site d'Artenay (45), en proposant de nouveaux contrats à ses associés coopérateurs ainsi qu'aux agriculteurs proches de la sucrerie qui souhaitent se lancer dans la culture de la betterave. Tereos a lancé un vaste programme d'investissements de

près de 150 millions d'euros sur cinq ans afin de réduire la consommation d'énergie dans l'ensemble de ses sucreries françaises. Ces investissements se traduiront par le passage du fioul au gaz et l'aménagement des schémas thermiques des usines. À l'issue de ce programme, la consommation énergétique aura été réduite de 15 %, ce qui permettra également une baisse

des émissions de CO₂ de 19 %. Le plus gros chantier concerne la sucrerie de Connantre dont le fonctionnement passera du fioul au gaz. Une unité de méthanisation des vinasses vient de démarrer sur le site d'Artenay dont le biogaz produit fournira 50 % des besoins en énergie de la distillerie.

Richard Cremonini

MAÎTRISER LA TARE-TERRE

■ Un programme de sensibilisation et d'information de l'ensemble des acteurs de la filière a aussi été mis en place par Tereos vis-à-vis des coopérateurs, des responsables des entreprises de travaux agricoles, des conducteurs de matériels de récolte, de chargement et de déterrage des betteraves. Des mesures concrètes telles que l'accompagnement individualisé des coopérateurs sur la problématique tare-terre*, le développement du déterrage par avaleur de silos et l'anticipation des arrachages pour bénéficier des meilleures conditions climatiques ont été lancées.

Par ailleurs, Tereos continue à privilégier les entreprises locales de transport pour l'acheminement des betteraves des champs aux sucreries. La généralisation du transport à 44 tonnes, la qualité du matériel de transport, la politique des échanges réalisés entre les groupes sucriers afin d'acheminer les betteraves vers la sucrerie la plus proche permettent de limiter le rayon moyen d'approvisionnement des usines et de minimiser le nombre de rotations et les distances parcourues.

*On appelle tare-terre la terre qui entoure la betterave une fois arrachée

5000 HA À PLANTER DANS LA RÉGION D'ARTENAY

■ La réforme de 2006 a conduit à une sous-utilisation des capacités industrielles sucrières au sud du bassin parisien. Dans le cadre de la réforme des quotas de 2017, Tereos souhaite renforcer la compétitivité du site en développant de nouvelles surfaces betteravières autour d'Artenay (45), zone propice à la culture de la betterave. Cela permettrait d'allonger la durée de campagne annuelle de 80 jours actuellement à 130. Cette proposition concerne aussi bien les associés coopérateurs d'Artenay que les agriculteurs proches de la sucrerie qui souhaitent se lancer dans la culture de la betterave. Les productions de sucre et d'alcool issues des nouvelles surfaces (potentiellement 5000 ha) seront destinées à l'atelier de conditionnement et aux industries utilisatrices de la région.

BIODIVERSITÉ L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » s'est engagée dans la charte de Biodiversité en Champagne Ardenne en signant le pacte d'engagement impulsé par le conseil régional.

Symbiose s'engage dans la Charte de biodiversité en Champagne-Ardenne

À l'occasion de sa présence à la Foire de Châlons-en-Champagne, l'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » a symbolisé son engagement régional en faveur de la biodiversité en signant le pacte d'engagement de la Charte de biodiversité, impulsé par la région Champagne Ardenne. C'est tout naturellement que Symbiose a répondu favorablement à la proposition de Raymond Joannesse, vice-président du Conseil régional, membre de la commission « Territoire, aménagement, agriculture, forêt, développement durable et tourisme », lorsque celui-ci avait invité l'association Symbiose lors de son assemblée générale à s'engager dans la charte.



Hervé Lapie, président de Symbiose en présence de Raymond Joannesse, vice-président du Conseil régional, signe les engagements de la Charte de Biodiversité en Champagne-Ardenne.

Engager volontairement les acteurs dans des démarches concrètes au profit de la biodi-

versité : si tel est l'esprit pour la région, c'est également le leitmotiv de l'association.

Sensibilisés aux enjeux de la biodiversité de part leur positionnement, leur métier, les acteurs rassemblés au sein de l'association Symbiose ont déjà réalisé un certain nombre d'actions concrètes au profit de la biodiversité. Les démarches sont particulièrement orientées vers le public agricole, viticole, apiculteurs mais s'ouvrent aussi vers des cibles tels que les citoyens, les scolaires, les entreprises.

Dans l'intérêt général de la préservation de l'environnement, les partenaires tel que la Fédération régionale de la chasse, la Chambre d'agriculture, Farre, le Réseau biodiversité pour les abeilles, la Fédération des coopératives, la LPO et le syndicalisme agricole et viticole souhaitent

mettre à profit leur savoir-faire et leur capacité d'actions. L'invitation du Conseil régional par Symbiose était l'opportunité pour le président de remercier la région pour son soutien financier et pour sa reconnaissance. Le projet Symbiose est soutenu financièrement par la région Champagne-Ardenne, l'Europe (Feader) et la Chambre départementale d'agriculture de la Marne.

Alexis Leherle
Animateur Symbiose

Retrouver toute l'information sur l'association www.symbiose-biodiversite.com